

# Les enjeux de la formation et l'examen B

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent, indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura vous guider.

Cette formation est organisée en deux parties : La formation théorique, axée sur l'apprentissage des 11 thèmes et la formation pratique.

Persuadés que ces deux parties sont, nous proposons une formation en parallèle, à savoir une combinaison judicieuse des cours théoriques et pratiques.

## La formation théorique :

Elle est axée sur les 11 thèmes suivants :

1. La signalisation,
2. Les priorités
3. Les règles de circulation,
4. Croisements et dépassements,
5. Arrêt et stationnement,
6. Visibilité éclairage ;
7. Eco conduite éco mobilité,
8. Tunnels et passages à niveau,
9. Partage de la route,
10. Prise de conscience des risques notions diverses.
11. Ecomobilité

Les thèmes seront traités au cours des stages encadrés par un enseignant. Des tests visant à vérifier, compléter et évaluer les connaissances sont régulièrement dispensés. L'établissement propose des entraînements réguliers sur tablette, dans les mêmes conditions qu'à l'examen.

## L'examen théorique

La formation sera validée par l'Examen Théorique Général composé d'une série aléatoire de 40 questions. Les élèves reçus ne doivent pas dépasser les 5 fautes. Il se déroule dans les locaux d'un opérateur agréé moyennant 30€.

Le résultat est connu par mail dans la journée.

La formation pratique :

Elle est axée sur les bons comportements du conducteur afin de ne mettre en danger ni sa propre sécurité ni celle des autres.

Les formateurs s'appuient sur un référentiel commun le REMC et dispensent leur cours de manière à valider les 4 compétences globales :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité
- Préparer ses trajets et conduire le véhicule dans les situations de circulation simples ou complexes
- Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme véhicule-environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

## L'examen pratique :

Il valide cette formation par une évaluation des compétences.

- La connaissance et l'utilisation des commandes ;
- La prise d'information ;
- L'adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la route ;
- L'application de la réglementation ;
- La communication avec les autres usagers ;
- Le partage de la chaussée ;
- Le respect des distances de sécurité.

L'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 30. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et le candidat peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

# Les enjeux de la formation et l'examen permis A1 et A2

Au-delà du plaisir de conduire, le permis moto est peut-être pour vous une nécessité ou une simple envie.

Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

## CONDITIONS DE PASSAGE

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après un nombre minimum de 20 leçons de conduite un examen blanc favorable, et validation des quatre étapes de formation pour l'épreuve pratique.

Pour la catégorie A1, l'élève doit être âgé au minimum de 16ans et de 18 ans pour la catégorie A2.

Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, se verra présenter à l'épreuve en question après signature d'une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.

## DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

### \*L'épreuve théorique :

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat au permis moto A1 ou A2 doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

### \*L'épreuve pratique :

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR).

L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).

### \*Épreuve hors circulation

L'épreuve HC dure 17 minutes et 30 secondes. Son objectif est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

L'inspecteur va vous demander de tirer une fiche au sort pour chacune des épreuves.

Vous allez ensuite devoir effectuer :

-une poussette de la moto sans l'aide du moteur et une vérification de la moto  
-un exercice à allure lente dont une partie avec un passager  
-deux exercices à allure plus élevée comprenant un freinage et un évitement  
(Si l'allure est mesurée c'est uniquement dans le but de contrôler que vous êtes à une allure suffisante dans le slalom (40 km/h) pour mettre en oeuvre le braquage inverse, et non pour vous inciter à aller vite.)  
-une interrogation orale sur les 12 fiches de sécurité  
Vous obtiendrez la partie « hors circulation » en obtenant au moins un A sur les 5 épreuves sans avoir obtenu une seule note éliminatoire, c'est-à-dire un C.  
À partir de la date de réussite, vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pour 5 épreuves CIR pendant 3 ans, sous réserve de la validité du code.

### **\*Épreuve en circulation**

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.  
L'enseignant qui vous accompagnera, s'installera au volant du véhicule qui vous suivra.  
Seules les consignes de l'inspecteur données par radioguidage seront à prendre en compte.  
L'épreuve CIR dure 35 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet
- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 17 points / 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).

## **Les enjeux de la formation et l'examen permis BE**

Nous savons tous que de nos jours, le permis de conduire est un sésame très important pour chacun. Il sert pour les loisirs mais aussi souvent pour le travail.

Le permis remorque BE fait partie des permis de conduire les plus convoités par les professionnels, mais de plus en plus pour les loisirs tels que les chevaux par exemple !

### **CONDITIONS DE PASSAGE**

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après une formation

de 7h.

Pour pouvoir accéder à cette catégorie du permis de conduire, le candidat doit être âgé au minimum de 18 ans et déjà être titulaire du permis B.

Tout candidat désirant se présenter à un examen, malgré le refus du personnel enseignant pour un niveau estimé trop faible, se verra présenter à l'épreuve en question après signature d'une décharge. En cas d'échec, l'établissement se réserve le droit de restituer au candidat son dossier.

## **DEROULEMENT DE L'EPREUVE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE**

### **\*L'épreuve théorique :**

Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code, sauf si :

- Il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ;
- Il est titulaire d'un autre permis de conduire depuis moins de 5 ans.

### **\*L'épreuve pratique :**

Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR). La durée totale est de 60 minutes.

L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

### **\*Épreuve hors circulation**

Elle est composée de plusieurs exercices :

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité,
- L'attelage et le dételage d'un ensemble,
- Une interrogation orale pour vérifier vos connaissances des règles de sécurité,
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de votre aptitude à réaliser une manoeuvre en marche arrière en décrivant une courbe.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, vous devez obtenir un minimum de 18 points sous réserve de ne pas posséder de note éliminatoire et avoir obtenu un résultat favorable à l'exercice de maniabilité.

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pendant 3 ans à partir de la date de réussite, sous réserve de la validité de l'épreuve théorique.

### **\*Épreuve en circulation**

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation.

L'épreuve CIR dure 30 minutes et se déroulera en et hors agglomération.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule
- Connaître et utiliser les commandes
- Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter
- Adapter son allure aux circonstances
- Appliquer la réglementation du code de la route
- Communiquer avec les autres usagers
- Partager la chaussée
- Maintenir les espaces de sécurité
- Être autonome dans la réalisation d'un trajet

- Avoir une conduite économique et respectueuse
- Être courtois

Pour être reçu à l'épreuve CIR, vous devez obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.